

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 1 juin 2017

DCM N° 17-06-01-9

**Objet : 2ème édition du festival de la jeunesse en Moselle, CANAP#2.**

**Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY**

Le Cri-Bij reconduit pour la 2ème édition le Festival de la jeunesse en Moselle, CANAP#2, le samedi 24 juin aux Arènes et au Parc de la Seille, en partenariat avec la Ville de Metz et ses volontaires en service civique, la DRDJSCS, la Région Grand Est, et des partenaires privés.

Véritable succès en 2016, la première édition avait réuni plus de 300 jeunes et partenaires jeunesse, le 22 juin à TCRM-BLIDA, et trente projets y avaient été présentés. Temps de valorisation des initiatives prises par les jeunes de Moselle, lieu d'ébullition de projets, cet événement est réalisé par et pour les jeunes. Ils y sont directement impliqués de par leur participation active pour sa préparation, et le jour-même en tant que bénévoles.

Cette deuxième édition se déroulera elle aussi sur une journée, avec les jurys de la Bourse Projets Jeunes délibérant au festival, dans l'optique de mettre en avant cette bourse et de permettre à certains projets de devenir plus qu'une simple esquisse. Ce festival sera à l'image des projets présentés et des échanges nés des rencontres organisées entre jeunes. Le public cible de cette manifestation sont les jeunes de 11 à 30 ans, tout public et plus spécialement les jeunes les plus éloignés de l'information, qu'ils soient issus des quartiers en politique de la ville ou jeunes ruraux.

Les objectifs recherchés sont la promotion de nouvelles formes de solidarité, des projets de jeunes socialement innovants, et d'améliorer et rendre positive l'image des jeunes, citoyens et acteurs de la société d'aujourd'hui et de demain. Les rencontres initiées lors du festival permettront aux jeunes d'envisager des perspectives, des projets qui les mettent en mouvement. L'accès à l'information sur les « bons plans » qui existent dans les domaines variés y sera facilité, le festival sera également un lieu d'information des dispositifs d'aide aux projets des jeunes: bourse Projets Jeunes et Club des Partenaires, bourse Entrepreneuriat des jeunes de la région Grand Est, coup de pouce Conseil Départemental 57, bourse d'initiative MSA Lorraine, aides portées par les mairies de Moselle, etc.

Cette organisation participative permet d'impulser des envies d'entreprendre. Les porteurs de projets présents lors de cette journée seront là à titre individuel ou collectif. Ils pourront valoriser leurs savoir-faire, leurs compétences, leurs projets. Au cœur du festival, le placement de canapés autour de chacun des porteurs de projets qui seront présents, invitera à l'échange et à la convivialité. Cette mixité permettra aux filles et aux garçons d'entreprendre et de s'engager sans distinction, quelque soient leurs origines ou religions d'appartenance. Cette

année le transfrontalier s'invite au festival avec une présentation de projets de jeunes de la Grande Région : Sarre, Luxembourg, Wallonie, Rhénanie Palatinat.

Le soutien à cette manifestation répond à la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes, de rendre les jeunes acteurs de leur territoire et de favoriser le rapprochement entre les jeunes et les partenaires associatifs et institutionnels. Il est donc proposé de verser une subvention de 8.000 € au Cri-Bij, le budget prévisionnel de cet évènement s'élèvant à 62 600 €, dont 10 000 € de valorisation bénévolat et 10 000 € de prestations en nature. La DRDJSCS participe financièrement à hauteur de 8 000 €, la Région Grand-Est 5 000 €, 19 000 € de mécénat étant recherchés sur cette opération.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la Charte de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement,

**CONSIDERANT** la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE :**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 8 000,00 € à l'association Cri-BIJ pour l'organisation du festival CANAP#2.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents ou pièces connexes à cette affaire et notamment les avenants et lettres de notifications portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation, ainsi que de la faculté pour la Ville d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 31    Absents : 24

Dont excusés : 15

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**